


**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° SA0031 -2021**

Envoyé en préfecture le 20/07/2021
Reçu en préfecture le 20/07/2021
Affiché le 
ID : 038-213803554-20210715-SA00312021-DE

L'an deux mille vingt un, le jeudi 18 juillet, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ANDEOL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de CLERET Gilles, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 09
Date de convocation du Conseil Municipal : Vendredi 02 juillet 2021

Présents : G. CLERET, H. MILON, I. BANCHET, N. TERRIER, F. REBREYEND, M-C CATRY, C. MARTIN, D. TOUSSAINT, M. VANPE

Excusés : S. HUET, L. PELISSARD

Secrétaire de séance : Nathalie TERRIER

Objet : Motion de soutien à la démarche entreprise par l'association Pep's Trièves

La séance ouverte,

Après avoir auditionné ses délégués, le Conseil Municipal réuni en session ordinaire accorde, à l'unanimité des membres présents, son soutien à la démarche de la Communauté de Communes du Trièves entreprise par l'association Pep's Trièves.

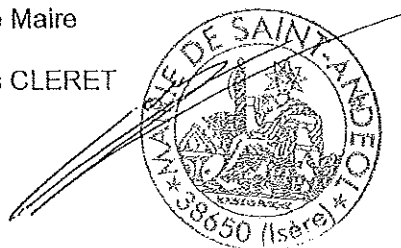
Ce soutien est dans le but :

- D'encourager la création d'une Entreprise à But d'Emploi,
- De répondre, si possible, à ses propositions de service,
- De permettre à un maximum de personnes au chômage de longue durée de retrouver un emploi et une activité salariée.

La motion est donc acceptée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Gilles CLERET



*Acte rendu exécutoire suite à la transmission en Préfecture le 16 juillet 2021
Publication ou notification le 16 juillet 2021*